

ALERTE PRODUIT

Information à l'attention des coordonnateurs des centres de référence de pathologie neuromusculaire, des Neurologues hospitaliers et libéraux, des médecins internistes hospitaliers et libéraux et des médecins généralistes

Paris, le 24 mars 2009

Objet : Difficultés d'approvisionnement en MYTELASE 10 mg, comprimé

Madame, Monsieur et Cher Confrère,

Nous vous informons que nous rencontrons actuellement des difficultés d'approvisionnement de notre spécialité :

Mytélase 10 mg, comprimé (chlorure d'ambénonium), boîte de 50 comprimés

Mytélase est indiqué dans le traitement de la myasthénie.

L'alternative thérapeutique disponible est la spécialité Mestinon 60 mg, comprimé enrobé (pyridostigmine, boîte de 20 comprimés).

Dans ce contexte, en accord avec l'AFSSAPS, et afin d'éviter une indisponibilité totale de Mytélase compte tenu des quantités résiduelles très limitées disponibles, nous vous remercions de bien vouloir, dans la mesure du possible :

- recourir à la spécialité Mestinon lors de toute nouvelle initiation de traitement,
- procéder à la substitution thérapeutique de Mytélase par Mestinon chez les patients en cours de traitement,
- résERVER strictEMENT l'utilisation de Mytélase aux seules situations cliniques pour lesquelles il n'existe pas d'alternative thérapeutique appropriée.

La remise à disposition de Mytélase est prévue en octobre 2009.

Pour toute demande d'information médicale complémentaire, nous vous invitons à contacter notre département d'information médicale et scientifique au numéro suivant :

0 800 394 000

Conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions de votre compréhension et de votre implication et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur et Cher Confrère, l'expression de notre considération distinguée.

**Nathalie BILLON
Directeur Médical
Sanofi-aventis France**